

ASSEMBLÉE NATIONALE
2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 16771

présenté par

M. Monnet et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine - NUPES

ARTICLE 7

Supprimer les alinéas 3 à 10.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer le recul de l'âge légal de départ à 64 ans.